

1748 Februar 16., Versailles

A

SCHREIBEN VON [NOEL] DE REGEMORTE, [COMMIS AU DEPARTEMENT DE LA GUERRE], AN [DEN FESTUNGSINGENIEUR ADAM] DE SOMMERCOURT

"Copie de La Reponse de M. de Regemorte à M.^r De sommerecour Sur le meme Sujet.":

"Je Reconnois ... avec grande satisfaction dans la lettre que Vous m'avés fait L'honneur de m'Ecrire le 9 de ce mois, le zele que Vous avés temoigné pour le service dans toutes les occasions, JI ne sera cependant pas possible que Vous Serviéz en flandres pendant la Campagne prochaine [- Krieg zwischen Frankreich und Spanien einer- und u.a. Oesterreich, England und Holland andererseits -]; mais Si Comme on le presume, JI y à quelques dispositions militaires a faire sur les bords du Rhin, Je ne Laisseray point Jgnorer à M.^r [Marc-Pierre de Voyer de Paulmy] le C.^{te} [de Weil] D'argenson [Secrétaire d'Etat de la guerre] votre bonne Volonté, JI Sera Jnutil de L'Entretenir de la Capacité. Elle Luy Est Suffisamment Connûe. J'ay L'honneur ...".

Von gleicher Hand wie AH 108/17. Vermutlich aus dem Besitz von Gardehptm. Beat Fidel Zurlauben, dem Autor der Histoire militaire und des Code militaire - AH 108, 50

1748 Dezember 29., Versailles

A

SCHREIBEN VON [NOEL] DE REGEMORTE, [COMMIS AU DEPARTEMENT DE LA GUERRE], AN [DEN FESTUNGSINGENIEUR ADAM] DE SOMMERCOURT

"Copie de la Reponse ...":

"Je fais passer ... a M. [le Lieutenant-général Charles] D'aumale le paquet qui accompagnoit la lettre que Vous m'avés fait L'honneur de m'Ecrire le 24 de ce mois
A L'Egard de la lettre que Vous m'avés adressée pour M. [Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, Comte de Weil] D'argenson [Secrétaire d'Etat de la guerre], Je la luy presenteray; Mais comme jI Remettra vraisemblablement à prononcer Sur la demande qu'elle Contient, au temps ou il S'occupera du travail qu'il doit faire pour la distribution des graces dans le Corps du genie, Je Remettrai aussi à ce moment la, à faire